



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, j'aimerais, dans les pages qui suivent, vous résumer la situation financière de la municipalité selon les quatre points suivants:

- I- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, tel qu'établis par le rapport du vérificateur.
- II- Les indications préliminaires sur la situation financière de l'année en cours.
- III- La rémunération des élus.
- IV- Les orientations générales du prochain budget.

I - Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 et le rapport du vérificateur.

A) États des résultats du fonds d'administration au 31/12/2013.

Revenus totaux:	2,189,283\$
Charges totales:	2,123,679\$
Excédent de l'exercice:	65,604\$

B) État du surplus du fonds d'administration

Surplus libre au 1 ^{er} janvier 2013:	815,734\$
Excédent des recettes sur les dépenses:	65,604\$

Surplus libre au 31 décembre 2013 : 881,338\$

C) Rapport du vérificateur.

Le rapport du vérificateur, en date du 7 mai 2013, indique que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité. Ce rapport peut être consulté au bureau municipal.

II - Les indications préliminaires sur les résultats de l'exercice financier 2014.

La projection des revenus et des dépenses au 31 décembre 2014 nous permet de prévoir que nous terminerons l'année avec des revenus d'environ 1,918,000\$ et des dépenses d'environ 1,425,000\$ pour un surplus d'environ 493,000\$.

Au programme triennal d'immobilisation 2014-2015-2016 le conseil municipal avait prévu effectuer des dépenses de 150,000\$ pour la rénovation du Centre communautaire et de 325,000\$ pour l'achat d'un camion citerne, mais ces dépenses n'ont pas été effectuées, c'est ce qui explique que le surplus prévu est aussi élevé. Cependant ces sommes seront très probablement appropriées au budget 2015 car nous n'avons pas encore obtenu de réponse à notre demande de subvention du programme d'infrastructure Québec-Municipalités (P.I.Q.M.) pour le Centre communautaire et le conseil ne s'est pas encore fixé sur le type de camion citerne qui convient le mieux à nos besoins.

Notez que ces chiffres sont des prévisions au 31 décembre 2014 et que les chiffres exacts ne seront connus que lors du dépôt, par le vérificateur, du rapport financier 2014, au printemps 2015.

La municipalité de Sainte-Justine-de-Newton n'a pas d'emprunt en cours, donc pas de service de la dette au rapport financier.

En septembre dernier un nouveau rôle triennal d'évaluation a été déposé. L'évaluation imposable de la municipalité est de 171,595,200\$, soit une augmentation de 54,340,300\$ par rapport au dernier rôle triennal car l'évaluateur a dû, conformément à la Loi, procéder à l'équilibrage du rôle.

III- La rémunération des élus.

Pour l'année 2014, conformément à la Loi sur la rémunération des élus municipaux ainsi qu'au règlement numéro 331, la rémunération de base de la mairesse est de 10,370\$ et son allocation de dépenses est de 5,185\$. La rémunération annuelle des conseillers est de 2,980\$ et l'allocation de dépenses est de 1,490\$. En plus de cette rémunération de base, la mairesse a droit à une rémunération additionnelle de 100\$ et une allocation de dépenses non imposable de 50\$ pour chaque séance légalement convoquée autre qu'une séance ordinaire, et à laquelle elle est présente. Chaque conseiller a droit à une rémunération additionnelle de 33\$ et une allocation de dépenses non imposable de 17\$ pour chaque séance légalement convoquée autre qu'une séance ordinaire et à laquelle il est présent.

De plus, à titre de membre du Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, la mairesse reçoit une rémunération de 148\$ et une allocation de dépenses de 74\$ par séance et en tant que membre d'un comité elle reçoit une rémunération de 105.33\$ et une allocation de dépenses de 52.67\$.

IV - Les orientations générales du budget 2015

Nous en sommes rendus à cette époque de l'année où les membres du Conseil devront travailler à la préparation du budget pour 2015.

Nous attendons encore une réponse du gouvernement provincial suite à notre demande de subvention (PIQM) pour la rénovation du Centre communautaire. Si la réponse du gouvernement devait s'avérer négative, nous pourrions alors effectuer certaines réparations au Centre communautaire à même le montant de 644,133\$ qui nous sera versé pour la TECQ. Il nous est permis de prélever 20% de ce montant soit 128,826\$.

Puisqu'il est question de la subvention TECQ, la majorité du montant qui nous sera versé devra servir à la réparation de nos chemins. Certaines priorités se devront d'être établies dans ce domaine. Le montant de 644,133\$ doit être dépensé sur une période de cinq ans.

L'achat du camion citerne pour le Service incendie prévu en 2014 devrait se concrétiser en 2015. Nous avons étudié plusieurs scénarios et devrions en arriver à un consensus pour cette dépense au cours de l'année 2015. Il faut procéder avec prudence pour un achat aussi important pour une municipalité de notre taille.

Le document produit par la Compagnie Darvida Conseil en est arrivé à sa phase finale. Son application pour les cinq prochaines années devra commencée à être mise en place en 2015. Il en ressort que les membres du Conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton devront tout mettre en œuvre afin d'en extraire les données qui pourront servir à élaborer une stratégie pour promouvoir le développement économique et social de notre municipalité tout en lui conservant son caractère rural et champêtre.

La bibliothèque sera relocalisée dans la salle du Conseil dès le début de l'année 2015. Les réunions mensuelles du Conseil se tiendront alors au Centre communautaire.

Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 seront adoptées au cours du mois de décembre à une séance spéciale dont la date sera fixée à la séance ordinaire du 9 décembre 2014.

La liste des contrats comportant une dépense de 25,000\$ et plus, conclus par la municipalité depuis le 13 novembre 2013, est déposée en annexe de ce rapport.

Merci à tous de votre attention.

Gisèle Fournier, mairesse

Le 11 novembre 2014

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25,000\$

Depuis le dernier rapport de la mairesse sur la situation financière, la municipalité a accordé les contrats de plus de 25,000\$ suivants :

- 1.- Robert Daoust & Fils Inc., pour la cueillette, le transport et l'enfouissement des déchets pour l'année 2014, pour un montant de 73 844.23\$.
- 2.- Centre de gestion de l'équipement roulant, pour la location d'un camion de déneigement, pour un montant de 36,555.34\$.
- 3.- Sifto Canada, pour la fourniture de sel à déglacer au montant de 98.84\$ la tonne métrique.
- 4.- CD Urbanistes Conseils, pour des services professionnels d'urbanisme pour un montant de 26,426.73\$.